

Spéculations animales: interdiction d'utilisation de certaines substances à effet hormonal ou thyroéstatique et des substances -agonistes

2000/0132(COD) - 06/03/2001 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée inclut des clarifications proposées par le Parlement européen à l'article 1.4 et 1.7, notamment que la Commission prendra en compte les données scientifiques récentes de toutes les sources possible lors de l'examen régulier des mesures.